Conférence de presse du 19 mai 1958

Le gouvernement Pflimlin, constitué le 14 mai, a été remanié le 15 par la désignation de trois ministres socialistes. Il a obtenu du Parlement l'institution pour trois mois de l'''état d'urgence''. Le général Ely a donné sa démission de chef d'Etat-major général. Devant les journalistes qu'il a convoqués, le général de Gaulle montre quelles sont les causes de la situation où se trouve la France et précise la portée de sa déclaration du 15 mai.

Mesdames, Messieurs,

Il y aura tantôt trois années que j'ai eu le plaisir de vous voir. Lors de notre dernière rencontre, je vous avais fait part de mes prévisions et de mes inquiétudes, quant au cours des événements, et de ma résolution de garder le silence jusqu'au moment où, en le rompant, je pourrais servir le pays.

Depuis lors, en effet, les événements ont été de plus en plus lourds. Ce qui se passait en Afrique du nord, depuis quatre ans, était une très dure épreuve. Ce qui se passe en ce moment en Algérie par rapport à la Métropole et dans la Métropole par rapport à l'Algérie peut conduire à une crise nationale extrêmement grave. Mais aussi, ce peut être le début d'une sorte de résurrection. Voilà pourquoi le moment m'a semblé venu où il pourrait m'être possible d'être utile encore une fois directement à la France.

Utile, pourquoi ? Parce que, naguère, certaines choses ont été accomplies, que les Français le savent bien, que les peuples qui sont associés au nôtre ne l'ont pas oublié et que l'étranger s'en souvient. Devant les difficultés qui nous assaillent et les malheurs qui nous menacent, peut-être ce capital moral pourrait-il avoir son poids dans la politique, en un moment de dangereuse confusion.

Utile, aussi, parce que c'est un fait que le régime exclusif des partis n'a pas résolu, ne résout pas, ne résoudra pas, les énormes problèmes avec lesquels nous sommes confrontés, notamment celui de l'association de la France avec les peuples d'Afrique, celui aussi de la vie en commun des diverses communautés en Algérie et, même, celui de la concorde à l'intérieur de chacune de ces communautés. Les combats qui se livrent en Algérie et la fièvre qui y bouillonne ne sont que les conséquences de cette carence. Si les choses continuent de la façon dont elles sont engagées nous savons tous que le régime, tel qu'il est, pourra faire des programmes, manifester des intentions, exercer des efforts en sens divers, mais qu'il n'ira pas à des aboutissements. Nous risquerons que ces aboutissements nous soient un jour imposés du dehors, ce qui serait sans aucun doute la solution la plus désastreuse possible.

Utile, enfin, parce que je suis un homme seul, que je ne me confonds avec aucun parti, avec aucune organisation, que depuis cinq ans je n'exerce aucune action politique, que depuis trois ans je n'ai fait aucune déclaration, que je suis un homme qui n'appartient à personne et qui appartient à tout le monde.

Utile, comment ? Eh bien ! si le peuple le veut, comme dans la précédente grande crise nationale, à la tête du gouvernement de la République française.

Q. - Vous avez dit que vous seriez prêt à assumer les pouvoirs de la République. Qu'entendez-vous par là ? R. - Les pouvoirs de la République, quand on les assume, ce ne peut être que ceux qu'elle-même aura délégués.

Voilà pour les termes, qui sont parfaitement clairs. Et puis, il y a l'homme qui les a prononcés. La République ! Il fut un temps où elle était reniée, trahie, par les partis euxmêmes. Alors, moi, j'ai redressé ses armes, ses lois, son nom. J'ai fait la guerre pour obtenir la victoire de la France et je me suis arrangé de telle sorte que ce soit aussi la victoire de la République. Je l'ai fait avec tous ceux, sans aucune exception, qui ont voulu se joindre à moi. A leur tête, j'ai rétabli la République chez elle.

En son nom, pour son compte, conformément à son génie, mon gouvernement a accompli une immense tâche de rénovation. Rénovation politique : droit de vote donné aux femmes, citoyenneté reconnue aux Musulmans d'Algérie, début d'association dans l'Union française des peuples qui étaient naguère sous notre dépendance. Rénovation économique et sociale : nationalisation des mines, du gaz, le l'électricité, de la Banque de France, des principaux établissements de crédit ; Régie Renault ; Comités d'entreprise ; organisation des Assurances sociales sur une telle échelle et de telle façon que les travailleurs soient couverts contre les fléaux séculaires ; allocations familiales, de manière que les familles soient aidées et aussi que la natalité renaisse, ce qu'elle a bien voulu faire, institution de certains organismes destinés au développement, à la modernisation, à la prospérité du pays par exemple, le Plan, pour investir, en prélevant sur les ressources du présent, de quoi assurer les richesses de l'avenir ; le Bureau de recherche des pétroles, afin de découvrir méthodiquement, dans la Métropole et dans les Territoires d'outre-mer, cette source d'énergie dont nous avons absolument besoin, et qu'en effet, nous avons découverte ; début du développement de l'énergie atomique et création du Haut-commissariat qui y est destiné. Quand tout cela a été fait, j'ai passé la parole au peuple, comme je l'avais promis. Il a élu ses représentants. Je leur ai remis sans aucune réserve, sans aucune condition, les pouvoirs dont ie portais la charge.

Et puis, quand j'ai vu que les partis avaient reparu, comme les émigrés d'autrefois qui n'avaient rien oublié ni rien appris, et que, par conséquent, il m'était devenu impossible de gouverner comme il faut, eh bien! je me suis retiré, sans aucunement chercher à leur forcer la main. Par la suite, ils ont fait une Constitution mauvaise, malgré moi et contre moi. Je n'ai, pas un instant, cherché à la violer. Pour tâcher de mettre un terme à la confusion et de créer un État juste et fort, j'ai institué le Rassemblement du Peuple Français, en y appelant tout le monde, sans souci des origines, des idées, des sentiments, ni même des étiquettes des uns et des autres. Il s'est trouvé que le régime a réussi à absorber, peu à peu, les élus du Rassemblement, de telle sorte que je n'avais plus de moyen d'action à l'intérieur de la légalité. Alors, je suis rentré chez moi.

Voilà comment j'ai servi et, paraît-il, menacé la République. Aussi quand j'entends - voilà dix-huit ans que cela dure ! - les sauveurs professionnels de la République - lesquels, d'ailleurs, auraient été bien en peine de la rétablir tout seuls -, les sauveurs professionnels qui m'imputent de vouloir attenter aux libertés publiques, détruire les droits syndicaux, démolir l'institution républicaine, je laisse tomber et je passe outre. Ce qui ne m'empêche pas, avec beaucoup d'autres d'ailleurs, de demander à ces sauveurs ce qu'ils ont fait, eux, de la France libérée et de la République restaurée ?

Q.- Comment jugez-vous les événements actuels d'Alger?

R.- En Algérie, il y a une population qui, depuis des années, est dans la guerre, les meurtres, les attentats. Cette population constate que le système établi à Paris ne peut pas résoudre ses problèmes. Bien plus ! Elle a vu ce système s'orienter récemment vers les offices de l'étranger. Elle a entendu l'homme, qui est d'ailleurs mon ami, et qui se trouvait à ce moment-là ministre de l'Algérie, déclarer publiquement : "Nous allons à un Dien-Bien-Phu diplomatique !" Elle voit à Paris les crises succéder aux crises, l'impuissance à l'impuissance, les mêmes représentants des mêmes partis se mélanger indéfiniment dans les mêmes postes ministériels, sans qu'il en sorte jamais rien de net, de précis, d'efficace. Comment veut-on, qu'à la longue, cette population ne se soulève pas ? Comment n'irait-elle pas chercher ailleurs que dans des combinaisons parlementaires un recours à ses malheurs ? C'est, fatalement, ce qui s'est produit. ====

Et alors, les Algériens crient "Vive de Gaulle !" comme le font, d'instinct, les Français quand ils sont plongés dans l'angoisse ou emportés par l'espérance. Ils donnent, en ce moment, le spectacle magnifique d'une immense fraternisation, qui offre une base

psychologique et morale aux accords et aux arrangements de demain, base infiniment meilleure que les combats et les embuscades. Enfin, ils donnent la meilleure preuve que les Français d'Algérie ne veulent pas, ne veulent à aucun prix, se séparer de la Métropole. Car, on ne crie pas : "Vive de Gaulle !" quand on n'est pas avec la Nation.

Dans ces conditions, l'Armée, qui constatait cette immense émotion populaire, l'Armée a jugé de son devoir d'empêcher que le désordre s'établisse. Elle l'a fait et elle a bien fait. D'autre part, l'Armée, elle aussi, est profondément pénétrée du drame que représente, pour le pays qu'elle sert avec beaucoup de mérites et de sacrifices, la carence des pouvoirs publics que j'ai soulignée tout à l'heure. Ajoutez à cela que cette Armée est en contact étroit avec la population et partage ses sentiments, en ce qui concerne le désir immense de voir Paris capable d'assumer et de porter ses responsabilités.

Je comprends donc très bien l'attitude et l'action du commandement militaire en Algérie et je souhaite, dans l'intérêt national, que l'Armée reste cohérente, unie, élément exemplaire en un temps où il n'y en a guère.

Il serait absurde et lamentable de couper maintenant les communications entre la Métropole et l'Algérie. Ce serait au détriment direct des Français qui sont là-bas, qu'ils soient Français de souche ou Musulmans, qu'ils soient civils ou militaires, et même de beaucoup de Français de ce côté de la mer. Ce serait compromettre gravement et, peut-être, pour toujours la position de la France. Enfin, ce serait créer un état de choses dont on ne peut pas savoir ce qu'il serait, mais qui aboutirait certainement à la violence. Ce qu'il y a de mieux à faire et même la seule chose à faire, c'est ce qui doit empêcher que l'Algérie s'écarte de la France, ce qu'elle ne veut absolument pas et la France non plus. Quant à l'Armée, qui est normalement l'instrument de l'État, il convient qu'elle le demeure. Mais encore faut-il qu'il y ait un État. Je n'ai pas besoin d'en dire plus pour expliquer les raisons pour lesquelles j'offre une solution. Mais je crois qu'il faut se hâter d'en décider, parce que les choses et les esprits vont vite.

Q.- Monsieur Guy Mollet, à la suite de son intervention récente à l'Assemblée Nationale, a énuméré les questions concernant la procédure de votre retour éventuel au pouvoir. Voudriez-vous dire ce que vous en pensez ?

R.- Ah! les questions de Monsieur Guy Mollet! Je commencerai par vous dire que j'ai beaucoup d'estime pour Guy Mollet. Pendant la guerre, il a combattu à tous risques pour la France et pour la liberté. Il a donc été mon compagnon. Je me rappelle, qu'après la Libération, je suis allé à Arras, en revenant de visiter les mines qui étaient dans un état épouvantable, et d'apporter mon salut et le témoignage de ma confiance à nos mineurs dont le pays avait tellement besoin! Du balcon de l'hôtel de ville d'Arras, j'ai parlé à la population réunie sur la vieille Grand-Place. Guy Mollet était à mes côtés. Ce sont des choses qu'on n'oublie jamais. Par la suite, je ne l'ai pas revu. Pourquoi? Je n'en sais rien. Mais j'ai suivi de loin sa carrière politique. Je ne vous dirai pas que j'ai toujours été d'accord avec tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il a fait, ou essayé de faire. D'ailleurs, dans le régime tel qu'il est, aucune valeur ne peut réussir. Mais ce qu'il a dit ou fait n'a pas altéré l'estime que je lui porte. Voilà pour les sentiments!

Maintenant, il y a les questions ! Car on m'a dit - je n'en ai pas reçu d'autre communication que celle que j'ai lue dans les journaux -, on m'a dit que Guy Mollet avait posé des questions : premièrement, deuxièmement, troisièmement, quatrièmement. Je réponds que si de Gaulle était amené à se voir déléguer des pouvoirs exceptionnels, pour une tâche exceptionnelle, dans un moment exceptionnel, cela ne pourrait évidemment se faire suivant la procédure et les rites habituels, tellement habituels que tout le monde en est excédé. Il faudrait adopter une procédure, elle aussi, exceptionnelle. Pour l'investiture de l'Assemblée nationale par exemple. Mais, vous le savez, quand les événements parlent très fort et qu'on est d'accord

sur le fond, les procédures comportent une flexibilité considérable. Toute mon action publique est là pour le prouver.

Le cas échéant, je ferais connaître à qui de droit quelle procédure serait, à mon avis, la meilleure.

- Q.- Ne pensez-vous pas, qu'au moment précis où vous avez lancé votre appel, la rébellion, la mutinerie algérienne était en train de s'effriter ? Vous avez redonné courage aux factieux. Votre conférence de presse les renforcera...
- R.- Je souhaite donner courage et vigueur aux Français qui veulent l'unité nationale, qu'ils soient d'un bord ou de l'autre de la Méditerranée. Car c'est cela la question ! Le reste, ce sont des histoires d'un univers qui n'est pas le mien. On fera plus tard l'étude des responsabilités. Aujourd'hui, il y a un fait. Certains traitent de généraux factieux des chefs qui n'ont été l'objet d'aucune sanction de la part des pouvoirs publics, lesquels, même, leur ont délégué toute l'autorité. Alors, moi, qui ne suis pas actuellement les pouvoirs publics pourquoi voulez-vous que je les traite de factieux ? Voyez-vous, dans ce drame, il faut être sérieux. Je tâche de l'être. Voilà tout !
- Q.- En ce qui concerne, en particulier, l'Algérie, que proposez-vous d'autre qu'une procédure exceptionnelle et le réengagement de votre personne dans la chose publique ?
- R.- Je répondrai ceci . j'envisage le cas où il me serait demandé par le peuple français d'exercer un arbitrage. C'est assez pour qu'actuellement je n'indique pas quelles seraient les conclusions de mon arbitrage. Car, avant de le rendre, il faudrait avoir entendu les parties en cause. Puis, le jugement rendu, il faudrait être en mesure de l'imposer. Toutes conditions qui, en ce qui me concerne, ne sont évidemment pas remplies. Que serait un juge qui rendrait son jugement avant l'audience et serait certain, au surplus, que ce jugement restera lettre morte ?
- Q.- Certains craignent que, si vous reveniez au pouvoir, vous attentiez aux libertés publiques.
- R.- L'ai-je jamais fait ? Au contraire, je les ai rétablies quand elles avaient disparu. Croit-on, qu'à 67 ans, je vais commencer une carrière de dictateur ?

Nous sommes affaiblis, aux prises dans un monde terrible avec d'extrêmes difficultés et de grandes menaces. Mais, dans le jeu de la France, il y a de bonnes cartes pour l'avenir : la natalité, l'économie qui a dépassé le cap de la routine, la technique française qui va se développant, le pétrole qu'on a découvert au Sahara Ces données de notre jeu peuvent permettre demain un vrai renouveau français, une grande prospérité française. Il s'agira que tous les Français en aient leur part et qu'y soient associés des peuples qui en ont besoin et qui demandent notre concours. Mais il est bien vrai que, pour le moment, la passe est mauvaise. Si la tâche devait m'incomber de tirer de la crise l'État et la Nation, je l'aborderais sans outrecuidance, car elle serait dure et redoutable. Comme j'aurais, alors, besoin des Françaises et des Français! J'ai dit ce que j'avais à dire. A présent, je vais rentrer dans mon village et m'y tiendrai à la disposition du pays.